

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Explore et Destination Clic
(anciennement Programme de bourses d'été de langues et Programme de bourses
d'été pour francophones hors Québec)

**RAPPORT ANNUEL DE 2005-2006
(PRINTEMPS ET ÉTÉ 2005)**

expl^ore

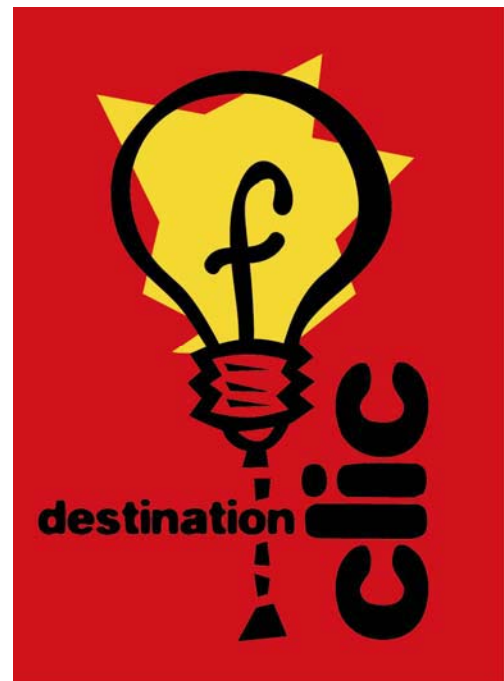


TABLE DES MATIÈRES

ORGANISATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	1
APERÇU D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC	1
ADMINISTRATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC.....	1
Coordination à l'échelle pancanadienne.....	2
Coordonnateurs provinciaux et territoriaux.....	2
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRÉÉS	2
RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC	3
Directeurs de programme.....	3
Personnel enseignant.....	4
Moniteurs	4
RÉUNIONS DES COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX	5
RÉUNION DES DIRECTEURS DE PROGRAMME	5
DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES	6
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	6
Dispositions budgétaires	6
Administration	7
QUOTAS	7
Quotas de bourses	7
Quotas de places	8
STATISTIQUES DE 2005-2006	9
Nombre de bourses par province ou territoire de résidence permanente.....	9
Nombre de bourses octroyées selon la province d'accueil.....	10
Demandes de participation.....	10
SORTIES DE FONDS	11
Matériel didactique	12
Désistements	12
Services aux élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux incluant les services de supervision des étudiants de 16-17 ans	12
Troubadours.....	13
RÉTROSPECTIVE STATISTIQUE D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC.....	13

ÉVALUATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC.....	14
ÉVALUATION PAR LES COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX	14
ÉVALUATION PAR LES DIRECTEURS DE PROGRAMME	14
Budget.....	14
Initiatives d'ordre administratif.....	14
Désistements	15
Dotation en personnel	15
Ventilation des bourses.....	15
Utilisation de la langue seconde.....	16
Classement des élèves ou étudiants.....	17
Mécanismes d'évaluation	17
Publicité.....	18
ÉVALUATION PAR LES ENSEIGNANTS.....	18
ÉVALUATION PAR LES MONITEURS	18
ÉVALUATION PAR LES ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS D'ALS ET DE FLS.....	19
Profil des élèves ou étudiants d'ALS et de FLS	19
Programme	19
ÉVALUATION PAR LES ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS DE FLP	19
Profil des élèves ou étudiants de FLP	19
Programme	20
CONCLUSION.....	20
ANNEXES.....	21

Remarque : Le masculin comprend l'équivalent féminin et est utilisé dans le but d'alléger le texte.

TABLEAUX

Tableau 1	• Quotas de bourses – 2005-2006	8
Tableau 2	• Quotas de places – 2005-2006	8
Tableau 3	• Nombre de bourses par province ou territoire de résidence permanente – 2005-2006	9
Tableau 4	• Nombre de bourses par province d'accueil – 2005-2006	10
Tableau 5	• Nombre de demandes par année de 2001-2002 à 2005-2006.....	10
Tableau 6	• Nombre de demandes reçues comparé au nombre de bourses accordées par province ou territoire de résidence permanente – 2005-2006	11
Tableau 7	• Sommaire des débours par province – 2005-2006.....	12
Tableau 8	• Dépenses pour troubadours – 2005-2006	13

GRAPHIQUES

Graphique 1	• Frais d'administration – 2005-2006	7
Graphique 2	• Raisons des désistements – 2005-2006.....	15
Graphique 3	• Ventilation des bourses – 2005-2006	16
Graphique 4	• Moyens de promotion d'Explore et Destination Clic	18

ORGANISATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été formé en 1967 pour permettre une étroite collaboration entre les gouvernements des provinces et territoires dans le domaine de l'éducation, là où leurs intérêts et leurs préoccupations convergent. Le CMEC collabore également avec d'autres organismes du secteur de l'éducation et avec le gouvernement fédéral pour promouvoir le développement de l'éducation au Canada. Le Programme de bourses d'été de langues (PBEL) créé en 1971 et le Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec (PBEFHQ) sont des exemples de cette collaboration et contribuent à atteindre les objectifs du CMEC.

Le PBEL a pour but de donner aux élèves ou étudiants la possibilité d'apprendre l'une des deux langues officielles du Canada comme langue seconde et d'élargir leurs connaissances de la culture à laquelle elle correspond. Le PBEFHQ a été créé pour donner aux élèves ou étudiants francophones qui habitent à l'extérieur du Québec la possibilité de perfectionner leur langue première et d'élargir leurs connaissances, ainsi que de mieux comprendre leur propre culture. Depuis 1999, les deux programmes acceptent les élèves ou étudiants qui ont terminé au moins la 11^e année ou Secondaire V au Québec.

APERÇU D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC

En 2004, une agence de publicité a été engagée pour élaborer une stratégie de mise en marché afin de rajeunir l'image de ces programmes et de rejoindre un plus large public. Dans cette optique les deux programmes ont changé leurs noms — le programme PBEL a été rebaptisé Explore et le programme PBEFHQ est devenu Destination Clic.

Par l'entremise de ces programmes, des bourses sont octroyées aux élèves ou étudiants de tout le pays, afin qu'ils puissent suivre des cours d'immersion en langue française ou anglaise d'une durée de cinq semaines dans des établissements d'enseignement agréés. Un total de 219 374 élèves ou étudiants ont participé au programme entre 1971 et 2005.

Les programmes sont financés par le ministère du Patrimoine canadien et sont administrés par les provinces et territoires en collaboration avec le CMEC. L'enveloppe budgétaire totale de ces programmes est précisée dans l'entente conclue entre Patrimoine canadien et la Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada [CCMEC]. Le CMEC, en coopération avec Patrimoine canadien, négocie, le nombre de bourses devant être attribuées ainsi que leur montant. Le CMEC détermine ensuite leur distribution au sein des provinces et territoires.

ADMINISTRATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC

Des mesures provisoires entre le ministère du Patrimoine canadien et la CCMEC ont été conclues le 21 mars 2005. Ces dernières prévoient 1,8 million de dollars supplémentaires pour le programme. Les modalités de ces dispositions provisoires sont similaires à celles figurant dans l'entente précédente.

Le 3 novembre 2005, un nouveau Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) de quatre ans a été signé par M. Tom Hedderson, alors président du CMEC et par M^{me} Liza Frulla, alors ministre du Patrimoine canadien.

Coordination à l'échelle pancanadienne

Employée par le CMEC, la coordonnatrice canadienne a pour responsabilité d'assurer l'administration générale d'Explore et Destination Clic à l'échelle du pays ainsi que la réalisation de divers projets qui contribuent à leur bonne gestion. Elle s'occupe également de négociations d'ordre financier ou politique avec le ministère du Patrimoine canadien. En consultation avec les coordonnateurs provinciaux et territoriaux, elle définit les processus et les règles administratives régissant le fonctionnement d'Explore et Destination Clic et suit de près leur mise en œuvre par les établissements d'enseignement. La coordonnatrice canadienne relève du directeur des Programmes de langues officielles du CMEC.

Remarque 1 : L'explication de la structure administrative d'Explore et Destination Clic se trouve à l'Annexe 1.

De plus, sous sa supervision, l'équipe des Programmes de langues officielles (PLO) s'occupe de la préparation d'évaluations et de rapports financiers afférents à Explore et Destination Clic ainsi que de documents destinés aux directeurs de programme, au personnel enseignant, aux moniteurs et aux boursiers. Ces documents sont envoyés à Patrimoine canadien et aux coordonnateurs provinciaux et territoriaux.

Afin de s'assurer de la qualité d'Explore et Destination Clic, le directeur des Programmes de langues officielles, la coordonnatrice canadienne et la coordonnatrice canadienne adjointe visitent chaque année un certain nombre d'établissements d'enseignement qui les offrent.

Remarque 2 : La liste des établissements d'enseignement visités en 2005-2006 se trouve à l'Annexe 2.

Pendant l'exercice 2005-2006, M. Boyd Pelley a occupé le poste de directeur des Programmes de langues officielles, M^{me} Antonella Manca-Mangoff celui de coordonnatrice canadienne et M^{me} Chantal Castel-Branco, celui de coordonnatrice canadienne adjointe.

Coordonnateurs provinciaux et territoriaux

Les coordonnateurs provinciaux et territoriaux sont responsables de l'administration d'Explore et Destination Clic dans leur instance respective. Leurs responsabilités sont d'assurer la publicité, de traiter les demandes et d'attribuer les bourses, d'agréeer les établissements d'enseignement participants et de veiller à la bonne marche d'Explore et Destination Clic dans les établissements d'enseignement de leur province ou territoire.

Remarque 3 : La liste des coordonnateurs provinciaux et territoriaux d'Explore et Destination Clic se trouve à l'Annexe 3.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRÉÉS

Les établissements d'enseignement qui participent doivent soumettre une proposition au coordonnateur provincial concerné, qui s'occupe de la sélection et de l'agrément. Pour

être admissibles, tous les établissements d'enseignement doivent garantir d'adhérer aux conditions minimales d'agrément.

Remarque 4 : Les conditions minimales d'agrément se trouvent à l'Annexe 4.

En 2005-2006, il y avait au total 40 établissements d'enseignement agréés au Canada offrant des cours d'anglais langue seconde (ALS), de français langue seconde (FLS) et de français langue première (FLP). Certains d'entre eux ont dispensé plus d'un cours.

Remarque 5 : Les sigles FLS, ALS et FLP sont employés dans le présent rapport annuel pour désigner les trois genres de cours offerts par Explore et Destination Clic.

Des 66 cours de langue offerts, 28 ont été tenus au printemps (du début de mai à la fin de juin) et 38 se sont déroulés en été (de la mi-juin à la fin d'août).

Remarque 6 : La liste des établissements d'enseignement agréés se trouve à l'Annexe 5.

RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC

La description suivante des responsabilités et des activités liées à chacun des postes tient compte des renseignements contenus dans les rapports soumis au CMEC par les directeurs de programme.

Directeurs de programme

Les directeurs de programme sont chargés de veiller à l'application de tous les règlements et de remettre, au CMEC, un rapport à la fin du cours. Ils sont responsables de toutes les questions d'organisation, de budget, de supervision et d'administration.

Le niveau de participation à Explore et Destination Clic dépend en grande partie de la taille de l'établissement d'enseignement. Les tâches sont souvent déléguées à des directeurs adjoints, à des coordonnateurs adjoints, et à des secrétaires qui tous relèvent du directeur de programme. Bien que le directeur de programme en ait la responsabilité globale, les personnes qui l'assistent s'occupent de certains aspects précis comme l'établissement des normes pédagogiques, l'élaboration des cours, le choix du matériel, l'organisation des activités socioculturelles, l'embauche du personnel et l'hébergement dans des familles ou sur le campus.

Avant le début des cours, le directeur de programme doit s'occuper de la publicité auprès de ses élèves ou étudiants, veiller à ce que les locaux et le matériel nécessaires soient disponibles, faire passer des entrevues et embaucher du personnel, organiser les inscriptions et choisir les tests préalables au classement et les tests de rendement des élèves ou étudiants. Il lui incombe également de veiller à la sélection du matériel pédagogique (souvent après consultation avec le personnel enseignant) et à l'organisation des excursions et des activités culturelles et sociales. Il est responsable de la liaison avec les départements des autres établissements d'enseignement, non seulement pour garantir que les conditions matérielles sont satisfaisantes, mais aussi, dans certains cas, pour s'assurer que les services de santé et d'hébergement nécessaires sont adéquats.

Durant la période de cours, le directeur doit aider et superviser le personnel enseignant et les moniteurs, assister à de nombreuses réunions organisées pour le personnel enseignant et participer aux activités socioculturelles.

Personnel enseignant

Dans certains établissements d'enseignement, une personne est chargée de la coordination de l'enseignement et d'assurer le leadership auprès du personnel enseignant. Ses responsabilités sont de planifier le contenu des cours et du matériel didactique, de commander les manuels, les films et autres, de choisir les textes à lire et de préparer les questions qui les accompagnent, de superviser quotidiennement le travail du personnel enseignant et de surveiller les examens. Cette même personne organise et dirige à intervalles réguliers des réunions du personnel enseignant, organise et supervise les tests de classement et l'évaluation finale des élèves ou étudiants, et prépare les cours qui seront utilisés en laboratoire de langue. Il peut arriver qu'elle enseigne à temps partiel.

Les enseignants ont pour tâche de planifier, d'organiser et de donner des cours ainsi que d'évaluer leurs élèves ou étudiants ou, s'il n'y a pas assez de personnel, ce sont eux qui assument la plupart des tâches qui incombent dans d'autres établissements d'enseignement au coordonnateur du personnel ou à l'enseignant principal. La majeure partie du personnel enseignant donne à peu près 20 heures de cours par semaine et passe de nombreuses heures à contribuer à d'autres aspects du programme tels que la supervision de la publication d'un journal hebdomadaire étudiant, la participation à une gamme de programmes, d'excursions, d'activités sportives, de soirées théâtrales et à la préparation d'ateliers d'après-midi. Ces personnes prennent souvent leurs repas avec les élèves ou étudiants ou passent des soirées avec eux pour les encourager et les aider à parler la langue cible. En classe, dans le laboratoire de langue et pendant les activités à l'extérieur de la classe, elles aident les élèves ou étudiants à maîtriser la langue qu'ils apprennent.

Moniteurs

Le succès d'Explore et Destination Clic ne dépend pas seulement de la qualité de son personnel administratif et enseignant, mais aussi, dans une grande mesure, du dévouement, de la créativité et du dynamisme de ses moniteurs. Ces derniers complètent l'enseignement dispensé en classe en donnant aux élèves ou étudiants diverses occasions de s'exercer à utiliser la langue cible dans la vie de tous les jours et de prendre part à des activités récréatives et culturelles.

Les moniteurs travaillent également sous la supervision d'un coordonnateur ou d'un enseignant principal et assurent la liaison entre les membres du personnel et les élèves ou étudiants.

Les responsabilités des moniteurs restent à peu près les mêmes dans tous les établissements d'enseignement, que la structure de ces derniers soit simple ou complexe. Ils planifient, organisent et réalisent des activités sociales et culturelles et vivent habituellement sur le campus, prodiguant aide et conseils. Ils sont souvent chargés de

veiller à ce que les élèves ou étudiants respectent toutes les directives, particulièrement celles concernant l'emploi de la langue seconde.

Les moniteurs organisent des ateliers d'après-midi et sont de service le soir et en fin de semaine. Ils ont diverses autres responsabilités telles que reconforter les élèves ou étudiants qui ont le mal du pays, accompagner ceux qui sont malades à l'hôpital, prendre la plupart de leurs repas avec les élèves ou étudiants, assister aux réunions de planification, travailler dans le laboratoire de langue, organiser des soirées dansantes, des jeux, des activités sportives, des programmes audiovisuels et musicaux, des projections de films, des pièces de théâtre, des jeux costumés, des pique-niques, des baignades, des excursions en ville, aider les élèves ou étudiants à publier une revue ou un bulletin hebdomadaire et aider individuellement ces derniers dans leur apprentissage de la langue.

Des moniteurs en chef élaborent un programme pour favoriser le bien-être, l'enrichissement culturel et l'épanouissement des élèves ou étudiants.

RÉUNIONS DES COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Comme chaque année, le secteur des PLO a organisé deux réunions, avec les coordonnateurs provinciaux et territoriaux et Patrimoine canadien, présidées par la coordonnatrice canadienne. La première s'est déroulée à Halifax, le 28 janvier 2005 et la deuxième à Québec le 27 août 2005.

RÉUNION DES DIRECTEURS DE PROGRAMME

Les directeurs de programme se sont réunis à Halifax du 28 au 30 janvier 2005. En coopération avec le secteur des PLO, M^{me} Anna Marie Robinson de la University of New Brunswick avait accepté d'organiser et de coordonner les divers ateliers dans le cadre de la réunion des directeurs de programme. Le secteur des PLO a également organisé des séances plénières sur les directives administratives. De plus, à la demande générale des directeurs, le secteur des PLO a invité M^{me} Karen Crombie, conseillère juridique, à Dalhousie University à faire une présentation intitulée « Explore et Destination Clic : attention danger? Trucs et astuces pour identifier et gérer le risque juridique ».

Les directeurs ont de nouveau fait part de leur satisfaction quant à la réunion qui leur a permis d'échanger des expériences communes, des solutions à divers problèmes et des informations essentielles sur Explore et Destination Clic et sur les différents aspects des cours offerts dans le cadre de ces derniers.

Un rapport d'évaluation et un sommaire des ateliers ont été envoyés après la réunion à tous les directeurs ainsi qu'aux coordonnateurs provinciaux et territoriaux et à Patrimoine canadien.

Remarque 7 : Une copie du programme de la réunion annuelle des directeurs du 28 au 30 janvier 2005 se trouve à l'Annexe 6.

DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Les programmes Explore et Destination Clic, gérés par le CMEC avec la collaboration des coordonnateurs provinciaux et territoriaux, sont financés par des fonds fédéraux mis à sa disposition par le ministère du Patrimoine canadien.

Les établissements d'enseignement agréés reçoivent un nombre de bourses correspondant au nombre de places attribuées. Chaque bourse couvre les frais de scolarité, le matériel didactique, les excursions obligatoires, la pension complète (incluant trois repas par jour) et l'hébergement. Les établissements d'enseignement s'occupent de la sélection de l'hébergement et du placement des élèves ou étudiants.

Les boursiers doivent verser un dépôt non remboursable généralement de 150 \$, payer les coûts pour les excursions optionnelles et prévoir aussi leur propre argent de poche. Les frais de voyage pour se rendre à l'établissement d'enseignement des élèves ou étudiants d'ALS et de FLS ne sont pas couverts. Cependant, les élèves ou étudiants de FLP reçoivent une allocation pour couvrir environ 50 p. 100 de leurs frais de voyage afin de se rendre à l'établissement d'enseignement qu'ils fréquenteront.

Dispositions budgétaires

Le ministère du Patrimoine canadien a versé au CMEC un montant de 15 198 650 \$, en vertu des mesures provisoires, pour le budget d'Explore et Destination Clic de 2005-2006. Ce montant, qui comprend les 1,8 million de dollars supplémentaires et les transferts des provinces et territoires, a servi à défrayer le coût des bourses et autres dépenses associées au programme.

Remarque 8 : Voir l'Annexe 7 pour l'état vérifié du revenu et des dépenses pour Explore et Destination Clic de 2005-2006. Cette annexe servira de référence pour tous les renseignements financiers figurant dans le présent rapport.

En plus du montant versé par Patrimoine canadien, le CMEC a ajouté le transfert direct de la Colombie-Britannique de 35 500 \$ pour 19 places Explore au Québec pour les 16-17 ans au budget de 2005-2006.

Pour le programme de 2005-2006, les quotas de bourses pour la langue seconde et la langue première ont été fixés à 7892 incluant les 400 bourses pour lesquelles le Québec a transféré 710 000 \$ (pour plus de détails voir la section sur les quotas ci-après). La valeur de chacune des bourses a été établie à 1775 \$.

Remarque 9 : Ces chiffres ne peuvent être augmentés étant donné que les sommes sont versées aux établissements d'enseignement en fonction du nombre de cours achevés et de désistements. Dans le cas des désistements, le CMEC assume de 80 à 100 p. 100 de la valeur totale de la bourse.

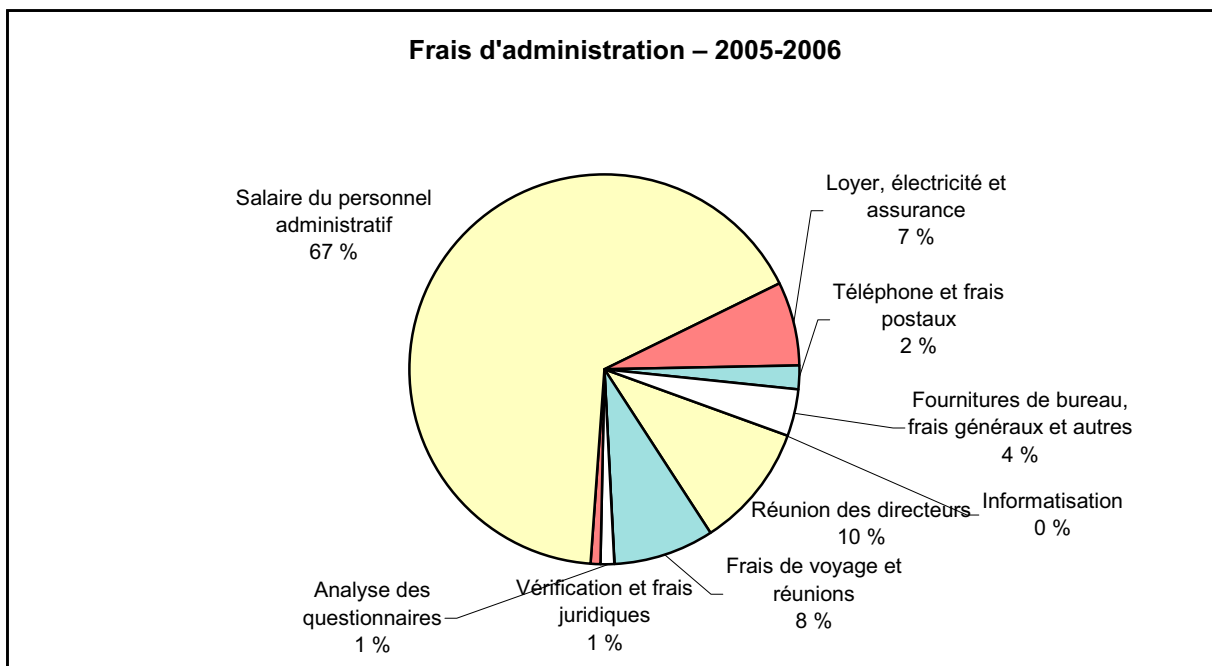
Les bourses constituent un revenu imposable, mais les frais de scolarité peuvent être déductibles.

Administration

Les mesures provisoires de 2005-2006 conclues entre le ministère du Patrimoine canadien et la CCMEC prévoyaient 672 200 \$ (excluant 7500 \$ pour la TPS) pour couvrir les frais d'administration générale du programme. Les dépenses sont de 638 108 \$ (excluant 12 108 \$ pour la TPS). Une répartition des dépenses est présentée dans le Graphique 1.

Remarque 10 : Dans la plupart des cas, les pourcentages figurant dans le texte du rapport ont été arrondis et les totaux n'égalent pas toujours 100 p. 100.

Graphique 1



Remarque 11 : Les 12 108 \$ de remboursement de la TPS ne sont pas inclus dans le Graphique 1.

QUOTAS

Quotas de bourses

Sur un total de 7892 bourses, 7208 ont été distribuées dans l'ensemble du Canada, soit 91 p.100 du nombre de bourses. Les quotas respectifs des provinces et territoires sont indiqués au Tableau 1.

Au départ, on attribue aux provinces et territoires 25 p. 100 de plus que leurs quotas, en prévision des annulations éventuelles avant le début du programme.

À cause de la grève des étudiants du postsecondaire du Québec en mai 2005, des mesures compensatoires ont été prises, pour aider les établissements d'enseignement offrant des sessions d'ALS, à réduire l'impact.

Le CMEC, avec l'accord de Patrimoine canadien, a compensé les établissements d'enseignement affectés par la grève en leur payant un maximum de 25 p. 100 du montant total de la bourse, soit la somme de 443,75 \$, pour les places d'ALS (printemps) jusqu'au total du quota de places sur présentation d'une lettre ou d'un courriel détaillant les pertes subies à cause du manque de boursiers d'ALS.

En général, les établissements d'enseignement qui offrent le cours d'ALS ont été en dessous de leur quota par 320 boursiers pour la session du printemps.

Tableau 1

Quotas de bourses – 2005-2006		
Province ou territoire	Quota pour 2005-2006	Pourcentage du total
Colombie-Britannique	560	7,1
Alberta	531	6,7
Saskatchewan	273	3,5
Manitoba	294	3,7
Ontario	1 786	22,6
Québec	3 441	43,6
Nouveau-Brunswick	325	4,1
Nouvelle-Écosse	381	4,8
Île-du-Prince-Édouard	80	1,0
Terre-Neuve-et-Labrador	184	2,4
Yukon	14	0,2
Territoires du Nord-Ouest	13	0,2
Nunavut	10	0,1
Total	7 892	100,0

Quotas de places

Les établissements d'enseignement ont reçu un nombre de boursiers en fonction des quotas fixés par la coordonnatrice canadienne. Le Tableau 2 montre la distribution des places pour les cours de FLS, d'ALS et de FLP pour l'année 2005-2006.

Tableau 2

Quotas de places – 2005-2006								
Province	Places de FLS	Pourcentage du total de FLS	Places d'ALS	Pourcentage du total d'ALS	Places de FLP	Pourcentage du total de FLP	Total des places	Pourcentage du total
Colombie-Britannique	122	2,9	400	11,9	0	0,0	522	6,6
Alberta	173	4,1	202	6,0	0	0,0	375	4,8
Saskatchewan	68	1,6	135	4,0	0	0,0	203	2,6
Manitoba	66	1,5	299	8,9	0	0,0	365	4,6
Ontario	585	13,7	834	24,9	58	21,0	1 477	18,7
Québec	2 842	66,7	736	22,0	148	53,6	3 726	47,2
Nouveau-Brunswick	88	2,1	332	9,9	70	25,4	490	6,2
Nouvelle-Écosse	320	7,5	192	5,7	0	0,0	512	6,5
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0	161	4,8	0	0,0	161	2,0
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0,0	61	1,8	0	0,0	61	0,8
Total	4 264	100,0	3 352	100,0	276	100,0	7 892	100,0

Remarque 12 : Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut n'ayant pas d'établissements d'enseignement agréés, leurs quotas de places sont nuls.

STATISTIQUES DE 2005-2006

Nombre de bourses par province ou territoire de résidence permanente

Pendant l'année 2005-2006, 4291 bourses ont été offertes aux élèves ou étudiants (y compris les désistements) pour étudier le FLS, 2781 pour l'ALS et 136 pour le FLP. Le Tableau 3 indique la province ou le territoire de résidence permanente des bénéficiaires de bourse.

Remarque 13 : Le tableau des statistiques d'Explore et Destination Clic de 2005 se trouve à l'Annexe 8.

Tableau 3

Nombre de bourses par province ou territoire de résidence permanente – 2005-2006								
Province ou territoire de résidence permanente	Programme de FLP		Programme de FLS		Programme d'ALS		Total	Total de bourses accordées
	A*	D**	A	D	A	D		
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	%
Colombie-Britannique	10	0	639	18	0	0	667	10,1
Alberta	6	0	641	30	0	0	677	9,4
Saskatchewan	17	0	206	14	0	0	237	3,3
Manitoba	11	1	232	10	1	0	255	3,5
Ontario	24	0	1 500	65	8	0	1 598	22,2
Québec	0	0	242	11	2 542	186	2 981	40,5
Nouveau-Brunswick	61	1	95	6	40	3	206	2,9
Nouvelle-Écosse	4	0	296	16	0	0	316	4,4
Île-du-Prince-Édouard	0	0	59	0	0	0	59	0,8
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	169	14	0	0	183	2,5
Yukon	1	0	17	0	0	0	18	0,2
Territoires du Nord-Ouest	0	0	11	0	0	0	11	0,2
Nunavut	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Total partiel	134	2	4 107	184	2 592	189	7 208	100,0
Total	136		4 291		2 781		7 208	100,0

* A représente les cours achevés.

** D représente les désistements.

Nombre de bourses octroyées selon la province d'accueil

Le Tableau 4 présente le nombre de bourses pour chaque province.

Tableau 4

Nombre de bourses par province d'accueil – 2005-2006									
Province d'accueil	Programme de FLP		Programme de FLS		Programme d'ALS		Total	Total de bourses accordées	
	A*	D**	A	D	A	D		%	
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre		
Colombie-Britannique	0	0	112	2	358	11	483	6,7	
Alberta	0	0	131	18	172	9	330	4,6	
Saskatchewan	0	0	116	6	63	0	185	2,6	
Manitoba	0	0	58	5	240	12	315	4,3	
Ontario	44	2	560	22	625	58	1 311	18,2	
Québec	39	0	2 779	109	459	50	3 436	47,7	
Nouveau-Brunswick	51	0	79	4	280	27	441	6,1	
Nouvelle-Écosse	0	0	272	18	193	8	491	6,8	
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	144	13	157	2,2	
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	0	0	58	1	59	0,8	
Total partiel	134	2	4 107	184	2 592	189	7 208	100,0	
Total	136		4 291		2 781		7 208	100,0	

* A représente les cours achevés.

** D représente les désistements.

Demandes de participation

Le Tableau 5 compare le total du nombre de demandes sur une période de cinq ans.

Tableau 5

Nombre de demandes par année — de 2001-2002 à 2005-2006					
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Colombie-Britannique	1 144	1 347	1 114	808	1 407
Alberta	789	773	668	950	959
Saskatchewan	408	288	327	347	325
Manitoba	450	381	322	389	421
Ontario	2 478	1 669	2 016	3 550	5 000
Québec	5 835	5 354	4 005	5 148	4 560
Nouveau-Brunswick	308	354	194	253	258
Nouvelle-Écosse	510	454	400	578	535
Île-du-Prince-Édouard	47	50	32	55	74
Terre-Neuve-et-Labrador	359	452	242	352	292
Yukon	11	16	15	20	18
Territoires du Nord-Ouest	4	8	7	11	24
Nunavut	0	6	2	0	0
Total	12 343	11 152	9 344	12 461	13 873

Le Tableau 6 montre le nombre de demandes reçues dans chaque province et territoire et le pourcentage des demandes qui ont été acceptées.

Tableau 6

Nombre de demandes reçues comparé au nombre de bourses accordées par province ou territoire de résidence permanente – 2005-2006			
Province ou territoire de résidence permanente	Nombre de demandes	Nombre de bourses accordées	Candidats qui ont reçu une bourse
	Nombre	Nombre	%
Colombie-Britannique	1 407	731	52
Alberta	959	677	71
Saskatchewan	325	237	73
Manitoba	421	255	61
Ontario	5 000	1 597	32
Québec	4 560	2 918	64
Nouveau-Brunswick	258	206	80
Nouvelle-Écosse	535	316	59
Île-du-Prince-Édouard	74	59	80
Terre-Neuve-et-Labrador	292	183	63
Yukon	18	18	100
Territoires du Nord-Ouest	24	11	46
Nunavut	0	0	0
Total	13 873	7 208	52,0

SORTIES DE FONDS

Les débours par province et par établissement d'enseignement montrent qu'un total de 13 268 491 \$ a été versé aux établissements d'enseignement pour les bourses Explore et Destination Clic ainsi que pour les frais de voyage des élèves ou étudiants de Destination Clic, le financement des élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux, et les dépenses liées aux troubadours et au matériel didactique.

À la suite d'une grève étudiante au Québec, le CMEC a dépensé 44 000 \$ additionnels pour l'impression de brochures supplémentaires.

Remarque 14 : Voir l'Annexe 9 pour les débours par province et par établissement pour Explore et Destination Clic 2005.

La ventilation par province des fonds versés pour les bourses est indiquée au Tableau 7.

Tableau 7

Sommaire des débours par province – 2005-2006		
Province d'accueil	Total des débours en \$	Pourcentage du total
Colombie-Britannique	894 728	6,8
Alberta	598 899	4,5
Saskatchewan	344 069	2,6
Manitoba	589 181	4,4
Ontario	2 427 930	18,3
Québec	6 315 928	47,6
Nouveau-Brunswick	820 230	6,2
Nouvelle-Écosse	887 065	6,7
Île-du-Prince-Édouard	282 360	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador	108 101	0,8
Total	13 268 491	100,0

Matériel didactique

Le ministère du Patrimoine canadien a autorisé exceptionnellement pour 2005-2006, un montant supplémentaire par boursier de 40 \$, qui a été versé aux établissements d'enseignement pour l'achat de matériel didactique obligatoire pour un total de 288 320 \$.

Désistements

Lorsqu'un élève ou étudiant abandonne le programme au cours des trois premières semaines, l'établissement d'enseignement reçoit 80 p. 100 du montant de la bourse, soit 1420 \$. Après trois semaines, ce dernier reçoit le montant complet de la bourse, soit 1775 \$.

Services aux élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux incluant les services de supervision des étudiants de 16-17 ans

L'objectif du CMEC est de rendre Explore et Destination Clic accessibles à tous les canadiens éligibles. C'est pourquoi un budget limité a été prévu pour couvrir les frais supplémentaires encourus par les établissements qui acceptent des étudiants ayant des besoins spéciaux.

Ce budget permettra de payer une partie des frais supplémentaires pour les étudiants qui ont une invalidité permanente ou une allergie alimentaire (telle une allergie au gluten ou au lactose), qui sont aveugles ou sourds.

Le CMEC a aussi affecté un budget limité pour couvrir une partie des coûts des services de supervision pour les établissements qui acceptent des boursiers de 16-17 ans.

Un total de 60 463 \$ a été déboursé en 2005-2006 pour couvrir les services prodigués aux élèves ou étudiants ayant des besoins spéciaux.

Troubadours

Pour enrichir la dimension culturelle d'Explore et Destination Clic, les établissements d'enseignement pouvaient demander jusqu'à 600 \$ par cours pour engager des artistes et autres interprètes de spectacles.

Le Tableau 8 présente le total et sa répartition entre les provinces.

Tableau 8

Dépenses pour troubadours – 2005-2006		
Province	Sommaire des dépenses en \$	Pourcentage du total
Colombie-Britannique	4 593	14,4
Alberta	2 700	8,4
Saskatchewan	1 800	5,6
Manitoba	2 108	6,6
Ontario	6 563	20,5
Québec	9 375	29,4
Nouveau-Brunswick	2 400	7,5
Nouvelle-Écosse	1 200	3,8
Île-du-Prince-Édouard	600	1,9
Terre-Neuve-et-Labrador	600	1,9
Total	31 939	100,0

RÉTROSPECTIVE STATISTIQUE D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC

Au cours de leurs 34 années d'existence, le PBEL et le PBEFHQ, maintenant Explore et Destination Clic, ont dispensé des programmes de langue seconde et de langue première aux Canadiens.

Remarque 15 : L'Annexe 10 montre qu'à la création du PBEL et du PBEFHQ, en 1971-1972, il y avait 2500 bourses à distribuer. Ce chiffre est passé à 7892 en 2005-2006.

Remarque 16 : L'Annexe 11 fait état du nombre de bourses accordées aux élèves ou étudiants suivant des cours de FLS, de FLP, ou d'ALS.

ÉVALUATION D'EXPLORE ET DESTINATION CLIC

ÉVALUATION PAR LES COORDONNATEURS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

D'après les réponses des coordonnateurs provinciaux et territoriaux d'Explore et Destination Clic de 2005-2006 au questionnaire qu'ils ont rempli, les programmes ont connu un grand succès.

Lors des visites dans les établissements d'enseignement, les coordonnateurs et le personnel du secteur des PLO (directeur, coordonnatrice canadienne ou coordonnatrice canadienne adjointe) ont remarqué un haut niveau d'engagement parmi les membres de l'administration, le personnel enseignant, les moniteurs, de même que les élèves ou étudiants participants. Ces visites ont permis d'observer les classes, de rencontrer le personnel et de répondre à certaines préoccupations ou de discuter des cas particuliers. Les coordonnateurs, directeurs et le personnel du secteur des PLO ont souligné l'importance de ces visites qui permettent d'observer le déroulement d'Explore et Destination Clic sur le terrain et ainsi d'avoir une idée concrète de la situation actuelle.

Les coordonnateurs se sont dits ravis que le nombre d'élèves ou étudiants sur la liste d'attente ait augmenté en raison de la promotion supplémentaire d'Explore et Destination Clic. Ceci a permis à la plupart des établissements d'enseignement de combler leurs quotas de bourses.

ÉVALUATION PAR LES DIRECTEURS DE PROGRAMME

Une synthèse des réponses fournies par les directeurs de programme aux questionnaires d'évaluation d'Explore et Destination Clic se trouve ci-dessous. Les directeurs de programme ont souligné l'importance des programmes pour l'acquisition d'une autre langue officielle et dans l'ensemble, ils ont été très satisfaits du fonctionnement de ces programmes dans leur établissement en 2005.

Budget

Aucun directeur de programme n'a formulé de commentaires indiquant avoir connu un déficit budgétaire cette année. Cependant, trois directeurs de programme ont mentionné avoir eu des difficultés budgétaires dues à l'augmentation des dépenses relatives à la nourriture, au logement et au transport. Un directeur de programme a rapporté avoir dû occuper à la fois le poste de moniteur en chef et celui de directeur de programme afin de couvrir les dépenses. Enfin, trois directeurs de programme ont indiqué n'avoir pu combler leurs quotas de bourses à cause de la grève étudiante au Québec.

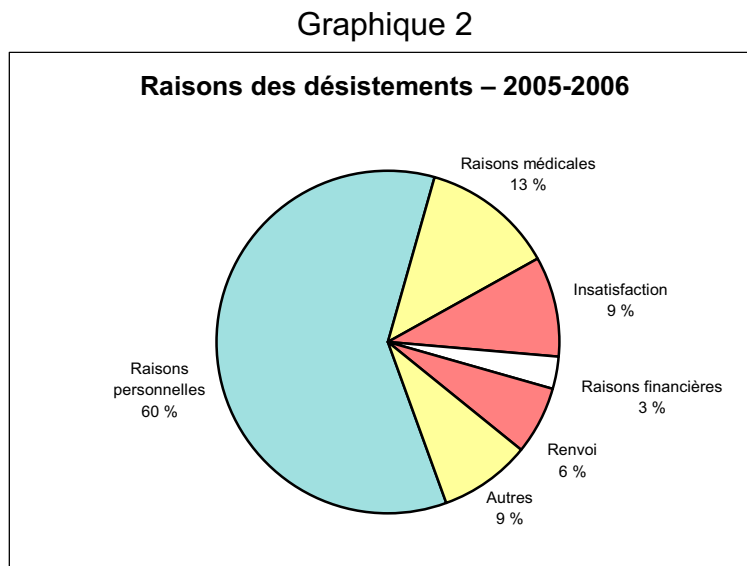
Initiatives d'ordre administratif

Afin de faire connaître davantage la qualité de leur programme, plusieurs directeurs de programme ont rapporté avoir publié sur le site Web de leur établissement les

renseignements relatifs à Explore et Destination Clic et avoir présenté une copie du calendrier des activités.

Désistements

Le Graphique 2 résume les raisons données par les directeurs de programme pour expliquer les désistements.



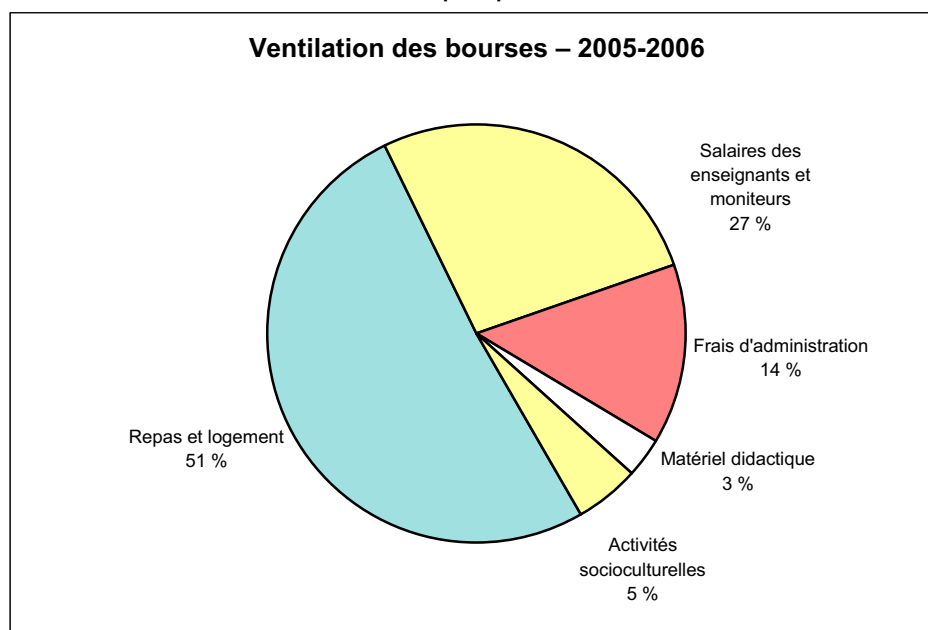
Dotation en personnel

Certains directeurs de programme ont souligné que leur personnel était des plus compétents et qu'il avait grandement contribué au succès du programme. Alors que deux directeurs de programme témoignaient de l'effet positif de l'embauche d'un intervenant social, quelques-uns d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient à la recherche de moniteurs qualifiés et spécialisés pour offrir des activités qui correspondent aux intérêts des élèves ou étudiants mais que cela impliquaient des salaires plus élevés qu'ils ne peuvent se permettre. Un directeur de programme a rapporté avoir bénéficié du programme Jeunesse Canada au travail pour couvrir une partie du salaire d'un moniteur.

Ventilation des bourses

Selon les indications fournies par les directeurs de programme, l'argent des bourses a été réparti en moyenne tel qu'indiqué dans le Graphique 3.

Graphique 3



Utilisation de la langue seconde

Dans tous les établissements d'enseignement, sans exception, le respect de la règle imposant l'emploi de la langue seconde était d'une très grande priorité.

Presque tous les établissements d'enseignement (81 p. 100) utilisaient une version du système d'engagement où l'élève ou étudiant signe un contrat dans lequel il s'engage à suivre les règlements d'Explore et Destination Clic. Certains d'entre eux (41 p. 100) mettaient en œuvre une politique de renvoi. En vertu de cette politique, l'élève ou étudiant peut recevoir jusqu'à trois avertissements pour avoir parlé sa langue maternelle; au troisième avertissement, il peut être renvoyé. Dans certains établissements d'enseignement, on invite la famille chez qui l'élève ou étudiant habite à participer au processus d'évaluation.

Contrairement aux années passées, aucun directeur de programme n'a rapporté avoir eu recours à une méthode de points de démerite afin d'encourager les élèves ou étudiants à parler et écrire la langue cible. Toutes les méthodes employées incluent du renforcement positif :

- Méthode des points de mérite : Selon cette méthode, des points sont accordés aux élèves ou étudiants qui font l'effort de parler la langue seconde à des moments où il est difficile d'en contrôler l'usage. Ces points permettent d'acheter des articles au cours d'une vente aux enchères organisée à la fin du cours, de participer à des excursions optionnelles dont le coût n'est pas couvert par l'établissement d'enseignement ou de recevoir des prix.

- Méthode mixte : Selon cette méthode, il s'agit de remettre des cartes bleues pour récompenser les élèves ou étudiants qui utilisent la langue seconde et des cartes rouges pour mettre en garde ceux qui ne le font pas. Des prix sont distribués par un tirage au sort effectué à partir de la boîte des cartes bleues. Tous les membres du personnel peuvent donner des cartes rouges ou bleues aux élèves ou étudiants.
- Autres systèmes : Certains établissements d'enseignement ont souligné que le renforcement positif du personnel encourageait les élèves ou étudiants à s'exprimer oralement ou par écrit dans la langue cible. D'autres établissements d'enseignement ont mentionné qu'ils plaçaient par paires les élèves ou étudiants dont la langue première était différente afin de les encourager à utiliser la langue cible.

Presque tous les directeurs de programme ont invité des conférenciers locaux à venir parler aux élèves ou étudiants dans les classes, ont organisé des excursions et des activités socioculturelles en dehors de la classe et se sont servis des médias pour créer un milieu propice à l'immersion linguistique et culturelle.

En outre, pour donner aux élèves ou étudiants l'occasion de se servir de la langue seconde, ils sont placés dans des collectivités où seule la langue cible est utilisée. Plusieurs établissements d'enseignement organisent des programmes de bénévolat permettant aux élèves ou étudiants de faire don de leur temps à des foyers pour personnes âgées, à des garderies, à des centres de loisirs, etc.

Les directeurs de programme ont tous organisé des cours où les élèves ou étudiants étaient placés dans un milieu où seule la langue seconde était parlée.

Classement des élèves ou étudiants

Les directeurs de programme ont déclaré qu'environ 34 p. 100 des personnes participantes étaient inscrites au niveau débutant. Le cours de niveau intermédiaire comptait environ 42 p. 100 des personnes participantes et celui pour élèves ou étudiants avancés environ 24 p. 100.

Mécanismes d'évaluation

Les directeurs de programme ont tous évalué le niveau des élèves ou étudiants avant le début du cours. Les résultats de cette évaluation ont servi à organiser les groupes en classes. La majorité des tests effectués avant le début du programme sont faits d'après la liste suivante : CMEC-Michel Laurier, Michigan, CREDIF, CELT, McGraw-Hill, Pimsleur, SLEP, ELSA, STEL, Test Laval, ELI, CanTEST et des tests du gouvernement fédéral. Certains établissements d'enseignement ont fait passer de nouveau le même test aux élèves ou étudiants à la fin du cours pour évaluer leurs progrès.

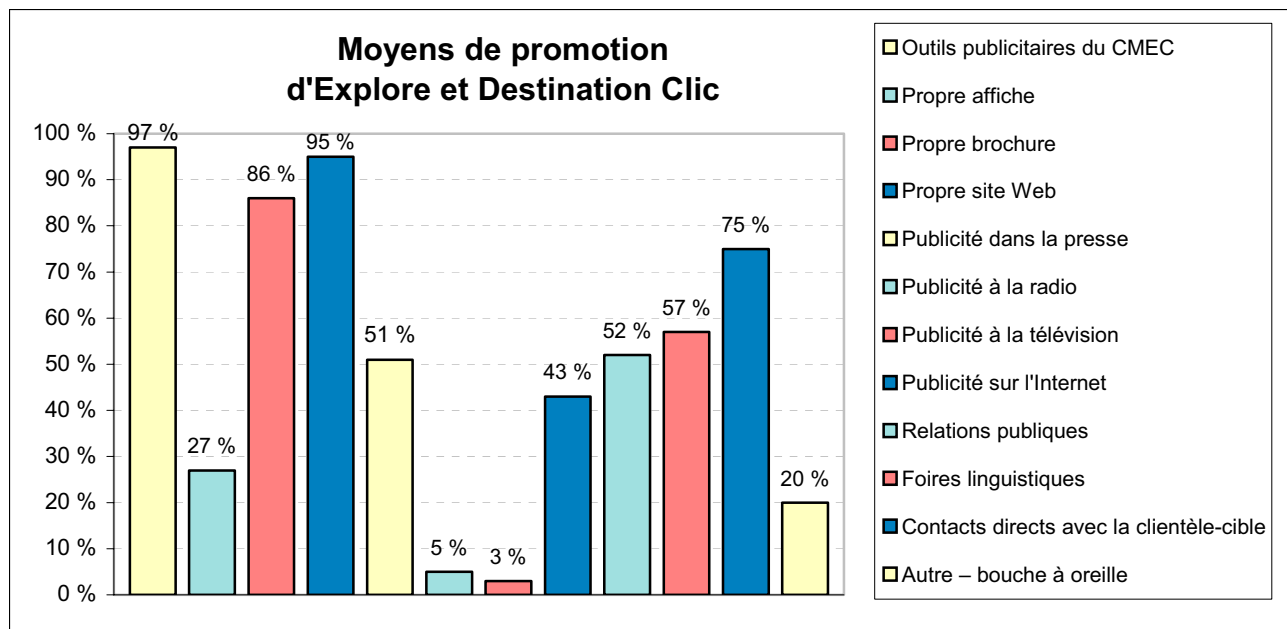
De plus, la majorité des établissements d'enseignement ont évalué les élèves ou étudiants de façon continue tout au long des cinq semaines du cours tout en les tenant informés de leurs progrès.

La plupart des établissements d'enseignement ont exigé des devoirs journaliers, la tenue d'un journal quotidien, fait passer des tests hebdomadaires et donné des devoirs écrits et oraux.

Publicité

Outre la campagne de publicité pancanadienne du CMEC (affiche et brochure), les directeurs de programme ont employé plusieurs moyens pour promouvoir Explore et Destination Clic. Le graphique 4 présente les moyens de promotion employés en 2005-2006 par les directeurs de programme

Graphique 4



ÉVALUATION PAR LES ENSEIGNANTS

Les enseignants étaient invités à évaluer divers aspects d'Explore et Destination Clic. Ils devaient indiquer l'importance relative des objectifs pédagogiques du programme. La plupart des enseignants ont mis l'expression et la compréhension orale en tête de liste comme étant très importantes, suivies par la prononciation, la lecture, la grammaire et l'écriture.

Dans l'ensemble, les enseignants étaient satisfaits de l'organisation du programme Explore et Destination Clic et n'ont pas fait état d'éléments particuliers nécessitant des améliorations considérables.

Remarque 17 : L'Annexe 12 présente les résultats du questionnaire 2005-2006 à l'intention des enseignants.

ÉVALUATION PAR LES MONITEURS

Les moniteurs ont été priés d'évaluer leur participation au programme.

Au total, 45 p. 100 des moniteurs ont indiqué qu'ils passaient plus de 40 heures par semaine avec les élèves ou étudiants. Vingt-six pour cent ont dit qu'ils passaient de 31 à 40 heures, 13 p. 100 de 21 à 30 heures par semaine et 16 p. 100 ont indiqué qu'ils passaient entre 0 et 20 heures par semaine avec eux.

Ils ont indiqué également avoir participé avec les élèves ou étudiants à des excursions, activités sociales, soirées cinématographiques, soirées de danses, sorties d'une journée ou d'une fin de semaine, ateliers d'informatique, pièces de théâtre, productions d'art dramatique et conversations.

Remarque 18 : L'Annexe 13 présente les résultats du questionnaire 2005-2006 à l'intention des moniteurs.

ÉVALUATION PAR LES ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS D'ALS ET DE FLS

Profil des élèves ou étudiants d'ALS et de FLS

Au total, 5850 des boursiers d'ALS et de FLS qui ont participé à Explore (81 p. 100) ont répondu au questionnaire et l'ont retourné. Soixante pour cent d'entre eux avaient suivi les cours de français et 40 p. 100 les cours d'anglais. Soixante et onze pour cent était de sexe féminin et 29 p. 100 de sexe masculin.

Programme

Les boursiers devaient évaluer Explore selon plusieurs critères. Un niveau de satisfaction élevé a été enregistré pour les activités suivantes : parler la langue cible en classe (82 p. 100), parler la langue cible à l'extérieur de la classe (56 p. 100) et rencontrer des gens et se faire des amis avec des personnes utilisant la langue cible (52 p. 100).

Remarque 19 : L'Annexe 14 présente les résultats du questionnaire Explore 2005-2006 à l'intention des boursiers d'ALS et de FLS.

ÉVALUATION PAR LES ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS DE FLP

Profil des élèves ou étudiants de FLP

Un total de 127 élèves ou étudiants de FLP (93 p. 100 des participants) ont répondu au questionnaire et l'ont retourné.

Environ 75 p. 100 des réponses venaient de personnes interrogées de 16 à 18 ans, 14 p. 100 de 19 à 21 ans et 11 p. 100 étaient âgées de plus de 22 ans.

Soixante-neuf pour cent des personnes qui ont répondu au questionnaire étaient de sexe féminin et 31 p. 100 de sexe masculin.

Programme

Les boursiers devaient évaluer le programme Explore selon plusieurs critères. Un niveau de satisfaction élevé a été enregistré pour les activités suivantes : occasion de parler la langue en classe (48 p. 100), occasion de parler la langue hors de la classe (51 p. 100), avoir la possibilité d'écrire dans la langue cible (57 p. 100), avoir la possibilité d'apprendre la langue et de connaître la culture de cette langue (50 p. 100) et rencontrer des gens et se faire des amis (69 p. 100).

Remarque 20 : L'Annexe 15 présente les résultats du questionnaire Destination Clic 2005-2006 à l'intention des boursiers de FLP.

CONCLUSION

Le changement de nom en 2005 marque un tournant dans l'histoire des programmes. De plus, parmi les initiatives entreprises pour rajeunir l'image des programmes et rejoindre plus d'étudiants, la décision d'embaucher des agents de promotion a été importante.

Remarque 21 : L'Annexe 16 présente le *Rapport et recommandations sur les stratégies de promotion pour Accent, Destination Clic, Explore et Odyssée*.

Grâce à 1,8 million de dollars supplémentaires accordés aux programmes de bourses par le ministère du Patrimoine canadien, 24 bourses additionnelles ont été créées, portant le nombre total de bourses disponibles à 7892. De plus, 40 \$ par boursier ont été affectés aux établissements d'enseignement pour l'acquisition et l'élaboration de matériel didactique.

Le CMEC a également pu mettre entre œuvre des mesures spéciales pour amortir, dans les établissements d'enseignement de cours d'anglais langue seconde, les répercussions de la grève étudiante menée au printemps 2005 dans les établissements d'enseignement postsecondaires du Québec. Le CMEC a dépensé 44 000 \$ pour aider les établissements d'enseignement qui n'avaient pas rempli leur quota en raison du nombre insuffisant de boursiers. Grâce à ces fonds, le programme a bien fonctionné et les directeurs se sont montrés satisfaits dans l'ensemble.